Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de

Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 36 (1907)

Artikel: Rapport et propositions de la commission de contrôleurs à l'assemblée

générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard

Autor: Morel-Vischer, A. / Schid, J. / Knüsli-Simond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-622968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport et propositions

de la

Commission des Contrôleurs

à

l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard concernant les comptes et le rapport de gestion de 1907.

Messieurs,

Les membres soussignés de la Commission des contrôleurs élue à teneur de l'art. 60 des statuts par l'assemblée générale des actionnaires aux fins d'examiner les comptes de l'exercice 1907 se sont réunis les 10 et 11 courant à Lucerne et ont l'honneur de vous faire connaître ci-après le résultat de leurs travaux.

Tous les matériaux de la comptabilité de 1907 mis à notre disposition par la Direction sont en ordre parfait, une clarté exemplaire règne dans toutes les écritures et les fonctionnaires supérieurs des services respectifs nous ont très obligeamment fourni tous les renseignements dont nous avions besoin.

Après avoir procédé à de nombreux pointages dans les différents comptes, dans les pièces justificatives des recettes et des dépenses du mois d'août, nous avons comparé le grand-livre avec les comptes et ceux-ci avec le rapport de gestion imprimé et constaté l'entière concordance des situations avec les livres qui nous ont été soumis.

Les situations de la caisse et du portefeuille ont été examinées le 10 juin au soir et reconnues exactes; au moyen de pointages dans les titres propres de la Compagnie et dans ceux des fonds spéciaux, nous avons constaté qu'ils concordent exactement avec les inscriptions des livres et registres.

Les recettes d'exploitation accusent une plus-value réjoussante de fr. 2,010,218. 70, en regard de laquelle nous remarquons, il est vrai, un notable accroissement des dépenses atteignant le chiffre de fr. 3,023,922. 25 et qui s'explique principalement par le renchérissement des matières, par l'augmentation des frais d'entretien de la ligne et par le renforcement des divers effectifs de personnel.

Nous nous rangeons entièrement aux propositions de la Direction et du Conseil d'administration et tout spécialement à celle relative à la mise en réserve d'une somme de fr. 800,000. — pour droits à la retraite garantis par contrats; nous recommandons ces propositions à votre approbation.

Nous nous associons de même aux regrets manifestés par le Conseil d'administration au sujet de la perte considérable que la Compagnie a faite en la personne du Président de la Direction, M. le Dr. Sev. Stoffel; nous aussi conserverons toujours du défunt le meilleur souvenir.

LUCERNE, le 11 juin 1908.

La Commission des Contrôleurs:

A. Morel-Vischer.

J. Schmid.

Knüsli-Simond.

